

M A R I A N N E D E V E L O P P E M E N T

Marianne Développement a demandé à Pierre-Henri Tavoillot, philosophe, maître de conférences à la Sorbonne, président du Collège de Philosophie et membre du Conseil d'Analyse de la Société (Premier ministre) de réfléchir aux questions posées par le vieillissement et ses impacts en termes de logement :

La « République du bien vieillir », une utopie réaliste ?

Le philosophe Pierre-Henri Tavoillot a réfléchi à la problématique de l'habitat de la vieillesse

Avec les « Maisons de Marianne », Marianne Développement a lancé un nouveau concept d'habitat social permettant de loger les personnes âgées dans des appartements ou des maisons où elles se sentent vraiment chez elles, tout en étant adaptés à leur état – déjà présent ou futur – de perte progressive d'autonomie.

L'analyse qu'il vient de livrer est intéressante à plus d'un titre. Après avoir distingué les différentes étapes de la « vieillesse », Pierre-Henri Tavoillot relève la nécessité pour l'individu, mais aussi pour la société de préparer cette période précédant la fin de vie. Il s'agit d'inventer la « cité du bien vieillir » qui succéderait à la cité du « bien grandir ».

Pour le philosophe, le premier problème de la vieillesse n'est pas tant la vieillesse en elle-même que la solitude, c'est-à-dire à la fois l'isolement (rupture des liens) et la désolation (sentiment d'abandon).

Un habitat du « bien vieillir » doit d'abord veiller à entretenir les liens avec la famille et le cercle amical, notamment en conservant la possibilité de l'accueil, voire du séjour des proches. Il faut transformer la « visite » aux personnes âgées en invitation à partager un moment convivial.

Puis, parce que l'une des préoccupations majeures de la vieillesse est la santé, l'habitat du « bien vieillir » doit fournir une garantie d'accès aux soins, sans pour autant se transformer en établissement médical. Le défi est de pouvoir assurer le suivi médical des personnes âgées tout au long des différentes étapes de la vieillesse dans un environnement plus ouvert et plus dynamique que celui des maisons de retraite, ou *a fortiori* des hôpitaux.

Cet habitat du « bien vieillir » doit également rappeler l'utilité de la vieillesse dans nos sociétés. Celle-ci a une fonction décisive dans nos sociétés hypermodernes : nous rappeler que la vie ne se réduit pas à la compétition, à la vitesse et à la performance, mais qu'il lui faut aussi tout au long de la vie de la confiance, de la patience et de l'expérience. Il faut donc favoriser la possibilité d'un engagement associatif adapté à chaque étape de la vie et la perspective d'un contact régulier avec les générations plus jeunes. De même, l'habitat doit contribuer à construire un emploi du temps dense, qui est la meilleure arme contre l'ennui et le syndrome du glissement. On doit donc le concevoir à proximité des commerces, des services et des équipements culturels.

Enfin, dit le philosophe, on aurait tort de négliger l'aspiration à une « mort chez soi ». Elle fournit une sorte de ligne d'horizon d'une politique habitat de la vieillesse. Aujourd'hui que plus de 70 % des décès ont lieu à l'hôpital, loin des proches, dans un faible état de conscience, il n'y a souvent plus personne pour recueillir le dernier souffle et le dernier mot. Dans ce contexte, l'aspiration à une mort entourée des siens n'a, semble-t-il, jamais été aussi puissante, même si elle s'accompagne d'une image idyllique — et sans doute erronée — de la mort traditionnelle et communautaire.

Maintenir le lien, garantir l'identité, assurer la sécurité médicale, préserver l'utilité sociale, faciliter le quotidien, autoriser la diversité socio-économique, offrir la possibilité d'élargir ses horizons grâce aux loisirs, à la culture, au contact avec la nature, et espérer, *in fine*, une « mort chez soi »... tels seraient, sous réserve d'un inventaire plus complet, les conditions d'une « république du bien vieillir ». Bien sûr, chacune de ces conditions peut désigner davantage un horizon à viser qu'un objectif à atteindre, mais en les énonçant on perçoit aussi tout ce qu'une telle « utopie » peut avoir de réaliste.

Le texte complet de cette analyse est disponible sur demande auprès de Galivel & Associés.

Les Maisons de Marianne en bref...

Développées par Marianne Développement, les Maisons de Marianne est un concept novateur d'habitat social consistant à faire cohabiter dans un même immeuble des personnes en phase de perte d'autonomie et des personnes actives. Permettant d'assurer à la fois une surveillance passive réelle et une vie sociale optimisée, ce nouveau type d'habitat répond à la problématique des bailleurs sociaux, en particulier dans les communes rétives à appliquer l'article 55 de la loi SRU.

La première mise en œuvre a eu lieu aux Essarts-le-Roi (78) avec une résidence comprenant 88 appartements et 26 maisons individuelles, en partenariat avec l'opérateur social AXIMO.

Sont en cours des résidences à Menucourt, Luzarches, Neuilly-en-Thelle...

Le bailleur social finance, en l'occurrence, la réalisation des logements, en recourant aux trois mécanismes prévus par la loi (PLS, PLUS, PLAI).

Marianne Développement en bref ...

Créée en 2000 et dirigée par Eric Vialatel, la société Marianne Développement intervient dans les grands secteurs d'activités de l'immobilier : le tourisme et l'hôtellerie, les résidences services, l'accueil des personnes âgées et l'aménagement de sites. Marianne Développement réalise et développe actuellement de nombreuses opérations, majoritairement en région parisienne, pour une SHON globale de plus de 300 000 m². Travaillant en relation étroite avec les collectivités locales, Marianne développement a développé sur ces dernières années un partenariat régulier avec les investisseurs et opérateurs du marché.

Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel – Julien Michon - 01 41 05 02 02

21-23 rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - www.galivel.com